Journées d'études : Patrimoines, participation, citoyenneté
Émergence citoyenne et institutionnalisation
(Maison du patrimoine oral de Bourgogne, Anost 4-5 sept. 2015)

Le CIRDÒC : De la Bibliothèque d'initiative populaire à la Bibliothèque-forum du PCI

B. Assié, conservateur des bibliothèques, directeur du CIRDÒC.

CENTRE INTERRÉGIONAL DE DESVOLOPAMENT DE L'OCCITAN
MEDIATÈCA INTERREGIONALA OCCITANA

1/ La révolution PCI vue de la bibliothèque

Parmi les « objets politiques » que sont les institutions publiques culturelles, la bibliothèque constitue le « lieu-forum » par excellence, au point de devenir aujourd'hui l'un des derniers espaces publics non commerciaux où la population dans sa diversité sociale et culturelle a une chance de se rencontrer autour de pratiques communes, ambition particulièrement mise en avant dans la Charte des Bibliothèques[1] : *« Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle… »* (art. 4) et *« les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois »* (art. 7).

Lieu où se croisent les savoirs et les expressions culturelles dans leur diversité, outil de formation permanente du citoyen, espaces de rencontre d'une population relativement diversifiée, la bibliothèque semble étrangement assez peu concernée par la révolution conceptuelle provoquée par la définition d'un « patrimoine culturel immatériel » tel qu'il apparaît dans la Convention Unesco de 2003 et les différents textes officiels ou prescripteurs qui en ont découlé depuis. Je pense en particulier à ce qui représente plus qu'une révolution des mentalités et des pratiques patrimoniales en France : l'irruption des « communautés » aux côtés des institutions publiques et des chercheurs-experts dans le processus de fabrique patrimoniale et comme critère de légitimation culturelle.

Dans le domaine des bibliothèques, cela voudrait-il dire par exemple que les organisations religieuses, politiques, syndicales, culturelles, devraient participer à la politique d'acquisition des bibliothèques publiques ? On touche ici à un véritable tabou dans une profession pour qui le bibliothécaire est seul garant d'une certaine neutralité et universalité du service public d'information et de culture, au même titre que le chercheur pouvait l'être pour inscrire ou non un objet, un édifice, à l'Inventaire, l'élevant ainsi au statut patrimonial, de bien commun à protéger et à transmettre, de réceptacle de valeurs collectives. En 2014 encore, dans le cadre d'un mémoire d'élève-conservateur des bibliothèques, on peut lire à ce sujet : « lorsque l'on évoque la possibilité de faire participer les lecteurs à la construction des collections, cette démarche soulève des questionnements et des frilosités professionnelles. Les tâches de constitution et d'organisation des collections constituent dans l'inconscient professionnel le "domaine réservé" du bibliothécaire, et des réticences émergent parfois lorsqu'on souhaite les déléguer aux usagers. Cela explique en partie pourquoi les initiatives de co-construction des collections avec les usagers sont aujourd'hui assez rares, et souvent encore limitées au stade expérimental.[2] » Sur le plan patrimonial, il n'est qu'à lire les « règlements » et autres « chartes » de don et dépôt des grandes bibliothèques patrimoniales pour se rendre compte que le conservateur reste finalement le seul bon juge de ce qui doit entrer en patrimoine alors que les mêmes institutions font aujourd'hui de plus en plus appel au « participatif » lorsqu'il s'agit de financer un achat important (mais jamais à ma connaissance de participation à décider de ce qui revêt ce caractère « important » du point de vue de la communauté, fût-elle citoyenne).

En matière de « patrimoine écrit » ou « documentaire » - c'est-à-dire l'objet patrimonial administrativement défini et géré par les bibliothèques en France - c'est aussi la conception qu'un patrimoine est un objet hérité et une expression vivante à la fois, sans cesse réinterprété, qui devrait faire bouger les lignes : les fonds d'archives, de livres anciens, de partitions, d'enregistrements sonores, etc. constituent-ils seulement une documentation historique à l'usage du chercheur, de l'érudit, du curieux de passé ou revêt-il aussi la fonction de « bien commun » librement appropriable, exploitable, réinterprétable par la société ?

---

[1] Conseil supérieur des Bibliothèques, 1991. En ligne : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf

[2] Elise BRETON, Co-construire les collections avec les usagers, Mémoire DCB, Enssib, 2014. En ligne : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf

Conservateur des bibliothèques moi-même, je n'avais jamais été confronté à la question du patrimoine culturel immatériel dans ma formation initiale ni dans mes fonctions précédentes - ni d'ailleurs à celle des langues dites régionales, ce qui s'explique peut-être par un même blocage dans notre « inconscient professionnel ». Au contraire, en devenant conservateur de la bibliothèque (mais) de la langue et de la culture occitanes, la question du PCI se retrouvait au centre de notre projet d'établissement, par la pression de nos publics, de nos contributeurs, de notre environnement social et culturel.

Si le CIRDÒC, bibliothèque totalement hors-cadres dans le paysage institutionnel traditionnel français, est très sollicité et concerné par les conséquences de la Convention de 2003 et le succès de la notion de PCI auprès des artistes, associations, praticiens des cultures occitanes jusqu'aux élus territoriaux, c'est bien parce que la participation citoyenne est au cœur de l'histoire et de la légitimité de l'établissement : une institution d'initiative populaire (je dirais volontiers « communautaire » si le terme n'était pas connoté très péjorativement en France). Et c'est bien par pression extérieure, pression de la société donc, contre les cadres mentaux des administrateurs culturels que nous sommes, que nous nous voyons engagés sur la voie du PCI en essayant d'organiser la co-élaboration d'une politique culturelle par les pouvoirs publics et institutionnels d'une part, les experts-chercheurs d'autre part et les « communautés » de praticiens, tous « coproriétaires » de l'institution.

Dans une série de clips institutionnels, l'équipe du CIRDÒC joue sur son image de bibliothécaires « pas comme les autres » en travaillant avec leur « uniforme » professionnel : les masques et accessoires du légendaire et des fêtes traditionnelles languedociennes.

https://vimeo.com/77248067
https://vimeo.com/77249218
https://vimeo.com/77249217

2/ Le CIRDÒC-*Mediatèca occitana* : une conception stratégique et militante du patrimoine

CHIFFRES-CLÉS :

Collections :
150'000 œuvres et docs
dt 10'000 nveaux / an
(75 % par dons, legs et dépôts)

Coopération :
78 partenaires conventionnés (collectivités, institutions culturelles, universités, associations...)

Moyens humains :
14 agents de droit public

Productions annuelles (chiffres 2014) :
98 manifestations culturelles organisées dt 30 en direction du public jeunesse
400 artistes et intervenants programmés
2700 ressources numériques produites (www.occitanica.eu)
6'200 réf. documentaires produites
46 expositions organisées
520 sollicitations liées à des projets et productions culturelles

« *Le CIRDÒC est une médiathèque publique à vocation interrégionale chargée de la sauvegarde, de l'étude et de la valorisation du patrimoine culturel occitan.*

3 grand pôles d'ACTIVITÉS :

> **Pôle Patrimoine :** conservation, connaissance et valorisation du patrimoine culturel d'expression occitane dans sa diversité ;

> **Pôle Médiation et développement des publics :** qualité des services d'information et accès aux savoirs et créations, développement des pratiques culturelles d'expression occitanes ;

> **Pôle Diffusion et Innovation :** Gestion et développement des outils de diffusion des œuvres et des savoirs, qualité des services numériques d'accès et d'approriation culturelle.

=> Profil atypique de l'établissement dans le paysage institutionnel par sa conception du patrimoine

> Une définition « large » du patrimoine : « patrimoine culturel occitan », refusant statutairement toute limitation à une partition traditionnelle de l'administration culturelle (patrimoine écrit / archives / monuments historiques / patrimoine bâti / patrimoine naturel / patrimoine oral / patrimoine culturel immatériel, etc.) Ce refus, parfois mal reçu par les administrations culturelles, est un héritage de l'origine militante de l'établissement et du rejet de la séparation classique culture savante / culture populaire, de toute hiérarchie des expressions culturelles, en réponse à un certain mépris officiel - toujours assez prégnant, il faut le dire - pour les langues et cultures régionales.
> « Sauvegarde » plutôt que « Conservation » : participe aussi d'une terminologie refusant les conceptions classiques de l'administration culturelle.
> « Valorisation » : placé dans les statuts comme le résultat attendu, la raison d'être, de toute l'action patrimoniale. Dans les faits, on emploie dans les différents documents et discours plutôt un **triptyque « diffusion et/ou valorisation et/ou transmission »,** qui a tendance à varier en fonction des objectifs et des interlocuteurs.

=> Le patrimoine, une arme contre la mort (de la langue) :

Si la terminologie culturelle technicienne et administrative est refusée dans les statuts même de l'établissement, c'est que le CIRDÒC, créé, soutenu, défini par une communauté militante autant que par l'autorité publique, a pour fonction essentielle d'être un outil au service de la survie et du développement d'une langue qui se veut actuelle et vivante. Dès l'origine, dans le discours des fondateurs, le CIRDÒC est une *machine* à fabriquer du patrimoine occitan, jouant le double rôle de vitrine brillante pour enrayer le mépris (minorisation serait plus juste) et d'outil à même de générer une création vivante d'exception, riche de son prestigieux et mythique passé littéraire ; ce que l'écrivain Yves Rouquette, fondateur de l'institution et par ailleurs figure majeure de l'occitanisme contemporain, décrivait, dans une terminologie très 70's, comme une « *aisina estructuranta de descolonizacion* » (outil structurant de décolonisation) au même titre que les écoles associatives Calandretas, elles-aussi d'initiative citoyenne, qui devaient structurer une contre-institution éducative : au CIDO la décolonisation culturelle, aux Calandretas la décolonisation éducative.

Au début des années 1980 le même Yves Rouquette revenait sur le projet de Bibliothèque occitane (CIDO, devenu CIRDÒC aujourd'hui). Le texte me semble tout à fait révélateur et programmatique, sous un titre magnifique, « On avance chargé de ses morts », qui parlera à tout acteur engagé dans la transmission d'un patrimoine conçu comme vivant :

« On avance chargé de ses morts »

Je n'avais jamais rien recueilli – sauf les chats perdus, mais ils finissaient toujours par se faire la malle. Je n'avais jamais rien collectionné, même pas les timbres postes. Je ne conservais rien : ni brouillons, ni correspondance, ni même les livres ou les articles que j'avais publiés. Rien n'était plus étranger à mes préoccupations que patrimoine ou matrimoine, inventaire ou collection.

En 1968 encore je ne pense qu'à inventer. Non sur le patrimoine mais sur ses ruines. Le texte suivant est de moi. Même s'il porte la signature du Comité Occitan d'Études et d'Action, c'est moi qui l'ai présenté au vote de mes camarades : « La culture n'est pas un capital à consommer distribué par les supermarchés intellectuels et par les fonctionnaires, mais avant tout un ensemble de comportements et de rapports dynamiques de l'homme avec son environnement historique social et naturel (…) seule une création proliférante et totalement diversifiée peut faire qu'on en finisse avec une culture hiérarchisée, pyramidale et muséiformolisée qui est aujourd'hui l'opium du peuple le plus pernicieux. Mais dans le même temps toute volonté d'animation culturelle doit s'exprimer par la destruction des valeurs aliénantes de notre prétendue civilisation et par la liquidation des préfets, igames culturels et autres souteneurs de la culture en maison. La création n'a pas de capitale, de laboratoire privilégié, de langue élue. Elle peut se développer partout et ici où nous sommes, en Occitanie. C'est affaire de volonté et de lucidité. »
J'ai retrouvé, à retardement car il m'avait précédé, des accents similaires chez Dubuffet. Il avait, lui qui dénonçait « l'asphyxiante » culture, créé le Musée de l'Art Brut. ***Et moi qui, à trente ans, tempêtais contre tout ce qui peut rappeler musées, folklore, collections, viandes froides, voici que je suis devenu le principal conservateur du Patrimoine Occitan.***

En 1975 j'ai créé, avec le Centre International de Documentation Occitane, la machine à ramasser, sauver, conserver, classer, étiqueter, ranger et mettre à la disposition de tous l'essentiel de l'écrit occitan.

Ce centre existe toujours. Il se trouve à Béziers, Hôtel Lagarrigue, Place Pierre Sémard. Il pète la santé et étouffe déjà dans des locaux trop étroits. ***En six ans, il est devenu la meilleure, quoiqu'imparfaite, bibliothèque occitane du monde. Le destin a de l'humour : il a fait de l'iconoclaste que j'étais un conservateur de reliques…***

Aidez-les. Ils en valent la peine. Envoyez-leur vos plus belles pièces ; vos fonds de tiroir ! Léguez au CIDO par testament (un certain nombre d'occitans l'ont fait) votre bibliothèque ! Déposez vos manuscrits ! Aidez le CIDO à soustraire à la spéculation (plus l'occitanité avance, plus les livres

d'occasion sont chers, inaccessibles : 6'000 nouveaux francs un théâtre de Béziers l'an dernier, acheté par la Ville) les trésors humbles ou prestigieux du passé occitan. Venez consulter sur place, travailler huit jours ou deux mois... ***un peuple n'est rien sans mémoire. Celle du peuple occitan se met à fonctionner. Il faut la compléter, la dérouiller, l'utiliser à fond.***

J'avais peur ces dernières années passées à convaincre, à trouver des sous, à faire vivre ce SERVICE PUBLIC, d'y perdre un peu mon âme, d'y engloutir mon temps d'écrire, d'y abandonner l'énergie qu'il faut pour se battre. Et puis, non. Je ne suis devenu ni folkloriste, ni paperassier. J'écris comme un perdu. Comme jamais je n'ai écrit. Je veux dire : aussi joyeusement. Adossé à des siècles et à des tonnes de papier noirci pour dire non à la mort de ma langue, je me sens parfaitement vivant. J'avance chargé de mes morts ? Et après ? Les morts n'empêchent pas d'entendre la respiration pressée des nations en travail de naissance. Du haut des tours, même menaçant ruine, on voit loin et clair. En se retournant du côté d'un passé de splendeur et de misère, on mesure d'où on vient. On voit la mort derrière soi, traversée… »

=> Le CIRDÒC, une machine, et non un « catafalque »[3]

Le CIRDÒC se définit avant tout comme une « fabrique patrimoniale » : fabriquer / construire / faire exister un patrimoine occitan dans l'espace public.

=> prégnance de de l'idée de « machine », de « chantier » dans les discours et projets

Cette idée de « machine / fabrique » constitue à mon avis une autre des originalités de l'établissement dans le paysage français où la bibliothèque, liée originellement au musée et à une mythique origine révolutionnaire, est davantage considérée comme un « temple » que comme une machine (conception davantage anglo-saxonne). Et la modernisation des équipements de lecture publique depuis les années 1990 - le mouvement de construction des grandes médiathèques - n'a fait que renforcer cette tendance à sacraliser les institutions publiques : « *Le premier exemple date de 1988, avec l'ouverture de la bibliothèque de Villeurbanne, conçue par Mario Botta. Ce retour à la monumentalité est salué dans la presse professionnelle : "On s'arrête aujourd'hui à Villeurbanne pour visiter sa médiathèque. Quel bon point pour l'image de marque des bibliothèques !" dans un article dont le titre "Villeurbanne ou le temps retrouvé des bibliothèques cathédrales" dit bien à la fois la nouveauté et l'ambiguïté de la démarche : à fuir le temple de la culture, on trouve la bibliothèque cathédrale*[4]. »

De même, lors de la crise « existentielle » de l'établissement, qui s'ouvre au moment de sa normalisation institutionnelle ressentie comme une confiscation par le monde associatif et militant, la construction, par geste politique, d'un bâtiment monumental où le vide l'emporte largement sur les surfaces utiles dans le programme architectural, est reçue comme un acte symbolique contre la volonté de développement de l'occitan dans la société actuelle : la langue que l'on souhaite voir fleurir dans l'espace et la société est mise sous cloche, dans un temple impressionnant mais froid, et non productif.

La multiplication ces dernières années d'un discours plus machiniste par l'établissement dans sa communication, n'est finalement qu'un retour aux sources des fondateurs et participa à la résolution du conflit entre institution et communauté militante.

---

[3] La comparaison d'un CIRDÒC non militant ou trop technicien avec un « cimetière », un « mouroir » ou encore un « catafalque » a beaucoup couru au sein des associations militantes pendant la période de crise du milieu des années 1990 (période de l'institutionnalisation du Centre). Le terme de « catafalque » me semble le plus représentatif du ressenti militant de ces années car il lie l'idée du mort (la langue, mise au tombeau par l'administration culturelle et ses techniciens) et celui de la monumentalité (le bâtiment construit à cette même époque parut particulièrement démesuré et vide à la fois).

[4] Anne-Marie BERTRAND, Images de bibliothèques, ENSSIB, 2000. En ligne : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1543-images-de-bibliotheque.pdf

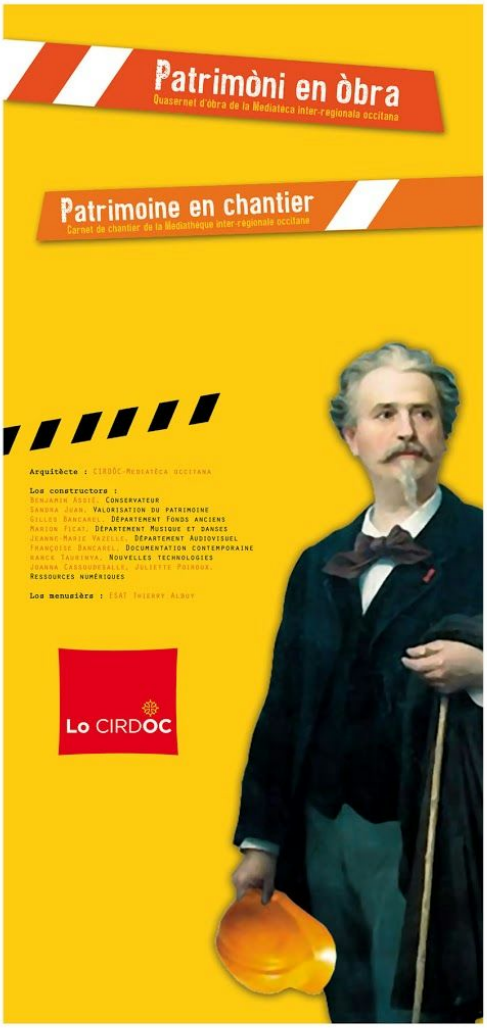
Patrimòni en òbra
Quasernet d'òbra de la Mediateca inter-regionala occitana
Patrimoine en chantier
Carnet de chantier de la Médiathèque inter-régionale occitane
Arquitècte : CIRDÒC-Mediatèca occitana
Los constructors :
Benjamin Assié, Conservateur
Sandra Juan, Valorisation du patrimoine
Gilles Bancarel, Département Fonds anciens
Marion Ficat, Département Musique et danses
Jeanne-Marie Vazelle, Département Audiovisuel
Françoise Bancarel, Documentation contemporaine
Hanck Taurinya, Nouvelles technologies
Joanna Cassoudesalle, Juliette Poiroux,
Ressources numériques
Los menusièrs : ESAT Thierry Albuy
Lo CIRDOC

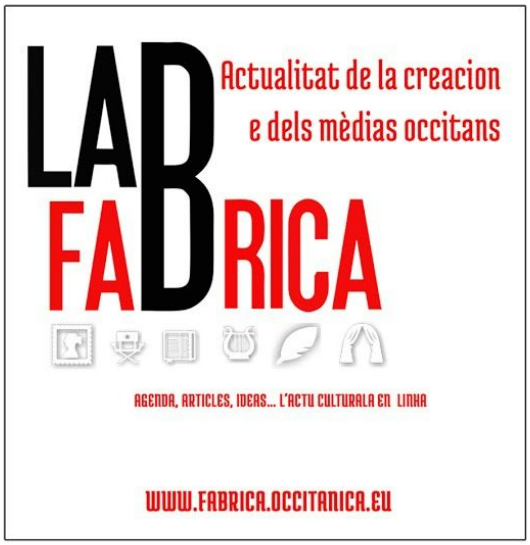
LA FABRICA
Actualitat de la creacion
e dels mèdias occitans
AGENDA, ARTICLES, IDEAS... L'ACTU CULTURALA EN LINHA
WWW.FABRICA.OCCITANICA.EU

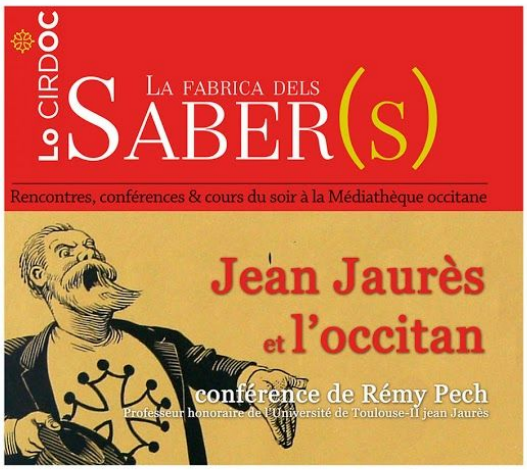
Lo CIRDOC
La fabrica dels
SABER(S)
Rencontres, conférences & cours du soir à la Médiathèque occitane
Jean Jaurès
et l'occitan
conférence de Rémy Pech
Professeur honoraire de l'Université de Toulouse-II jean Jaurès

La Cooperativa
Fabrica collectiva dels patrimònis occitans

Lo CIRDOC

fabrica
de cultura
dempuèi 1975

occitanica
maquina de cultura

www.occitanica.eu

Sostenon e participan a Occitanica.eu, portal collectiu interregional de la cultura occitana

3/ Une bibliothèque d'initiative populaire, comment ça marche ?

L'originalité de l'institution CIRDÒC dans le paysage français (conception large du patrimoine, idée de « fabrique » davantage que de « temple », fonction nourricière du patrimoine pour la création et la vivacité des expressions culturelles actuelles) trouve son origine dans une histoire atypique.

Si aujourd'hui le CIRDÒC est un établissement public territorial (syndicat mixte), qui a même fini par être labellisé et reconnu par l'État lui-même (pôle associé BnF depuis 2006), il a une origine militante et « citoyenne ». Le CIRDÒC actuel est en effet créé en 1998 par la Région Languedoc-Roussillon et la Ville de Béziers pour prendre la suite d'une association, le Centre international de documentation occitane (CIDO), créé en 1975 à l'appel de plusieurs chefs de file et personnalités du mouvement citoyen et culturel occitan, alors en pleine ébullition.

Aujourd'hui encore, son origine d'initiative populaire comme son champ d'intervention, qui n'est pas neutre, voire très politique, celui d'une langue non officielle (« sans-papier » dans la terminologie militante), induit un partage d'autorité entre élus, techniciens et mouvement associatif.

=> Une bibliothèque post-soixante-huitarde

Un nouveau mouvement « régionaliste » en France se développe à partir de 1968. Pour l'occitan, il est marqué par de grandes luttes sociales et citoyennes (Larzac, mouvements viticoles, mouvements antinucléaires contre la construction de centrales, mouvements contre l'urbanisation du littoral et tourisme de masse, etc.). La revendication pour la reconnaissance et la prise en charge par les pouvoirs publics de la question linguistique trouve un écho dans la pensée politique de la nouvelle gauche (« Décolonisation intérieure », concepts de minorités nationales, fortes remises en cause de la tradition centralisatrice, projets de régionalisation) comme dans l'opinion via une création artistique militante qui rencontre un vrai succès d'audience (« *Nòva cançon occitana* », théâtre populaire, etc.) et la multiplication de structures : mouvement Volèm viure al País, partis politiques régionalistes, maisons de disque (Ventadorn, Novelum), journaux et revues puis, au tournant des années 1980 les radios associatives et bien sûr les écoles associatives Calandretas.

1968-1981 : « révolution régionaliste », « décolonisation intérieure » et « *borbolh creator* »

« Après sept siècles de colonisation, le pays occitan se retrouve pris dans la massification de la société industrielle et investie par une pseudo-culture, parienne et bourgeoise, menée, sous prétexte de la décentralisation, par une administration descendante. Au terme de ce processus, il n'y a que du vide : diminution sans cesse du nombre de créateurs de culture, étouffement intellectuel, paralysie, impuissance... La créativité culturelle passe par l'explosion des structures mentales aliénantes, la récupération de la dignité ethnique et un bouillonnement créateur. Seule en effet une création proliférante et totalement diversifiée peut faire qu'on en finisse avec une culture hiérarchisée, pyramidale et muséoformolisée...» (traduit de l'occitan) **Déclaration du Comité occitan d'études et d'action, juillet 1968.**

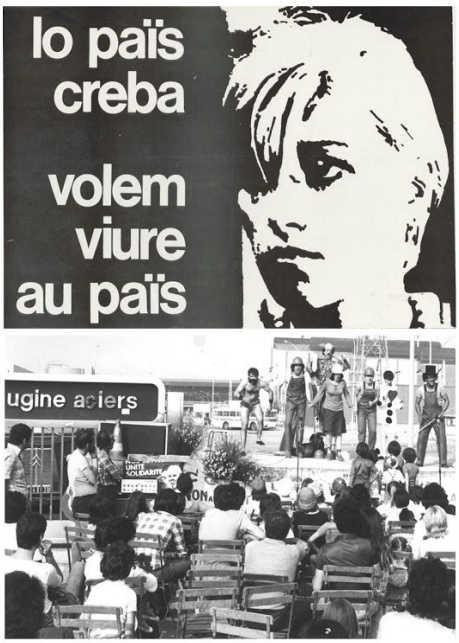

1968-1981 : foisonnement culturel d'une expression occitane militante et politique

C'est dans ce contexte de création de contre-institutions chargées de « décoloniser la province » que naît l'idée originale pour l'occitan, langue héritière d'un brillant passé littéraire, d'une « bibliothèque nationale occitane ». Le projet avait déjà été exprimé par les mouvements renaissantistes de la fin du XIXe siècle (Félibrige), ou encore à la Libération (Max Rouquette). Mais le contexte des années 1970, où les revendications occitanistes trouvaient pour la première fois un écho populaire important, permettait de le faire émerger car il demandait une forte mobilisation de la communauté (contributeurs) et des élus locaux.

En 1974, préparant le projet, l'écrivain Yves Rouquette organise au Musée des Beaux-Arts de Béziers l'exposition « Mille ans de littérature occitane » rassemblant de nombreux chefs-d'œuvre occitans provenant des plus grandes bibliothèques et universités d'Europe : prise de conscience des élus, des décideurs, du public de la « dignité » de la langue populaire, minorisée en « patois » par les institutions depuis des siècles, dès lors magnifiée par un extraordinaire héritage culturel, scientifique et artistique.

Moins d'un an après, le CIDO est créé sous la forme d'une association et lance un appel à constituer les collections de cette bibliothèque nationale populaire, machine à redonner de la valeur à une culture méprisée par l'outil d'État.

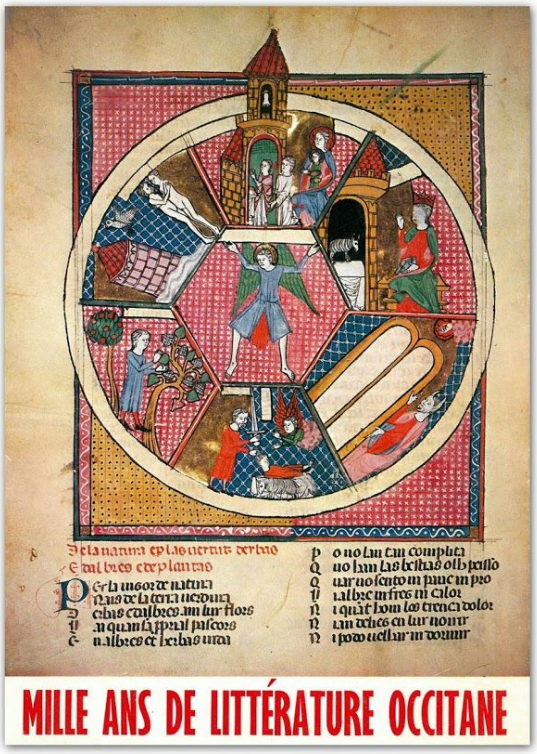

1974 - Exposition
Mille ans de littérature occitane
Musée des beaux-Arts de Béziers

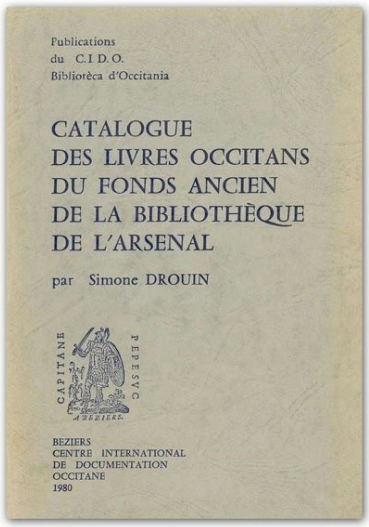

1975- Création du
Centre international
de documentation
occitane (CIDO)

1998 - Création de l'établissement public
Centre interrégional de développement
de l'occitan

2006 - première convention de pôle
associé (BnF-CIRDÒC-BMVR Montpellier)

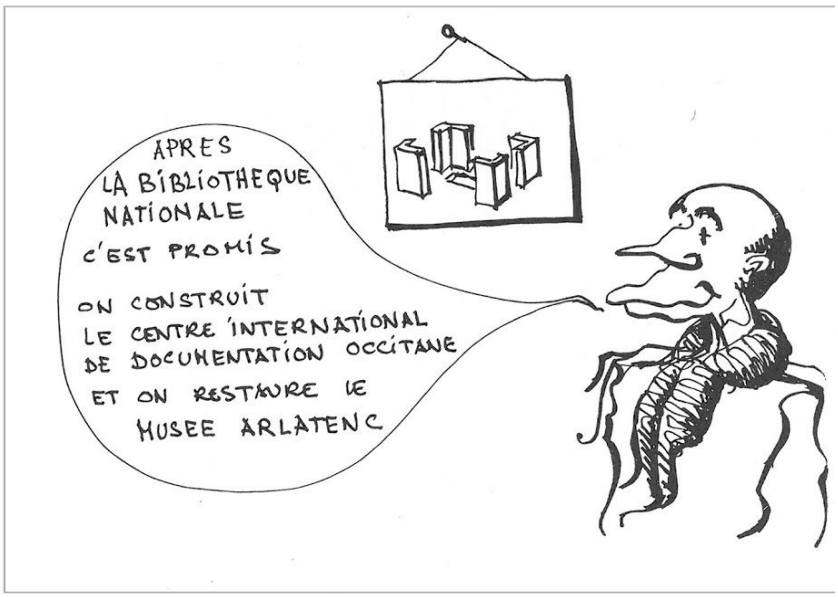

Bernard Vaton, dessin de presse
paru dans le magazine *Aquò d'aquí* vers 1995.
Coll. CIRDÒC - Iconotèca

On a donc bien affaire à une bibliothèque d'initiative populaire, autogérée à ses débuts par le monde militant occitan, qui ne fait pas appel à la caution institutionnelle ni universitaire (remise en question des outils d'État, considérés comme outils d'une oppression culturelle ou du moins d'une minorisation de la langue et de la culture occitanes).

Cet exemple, parce qu'il a finalement donné lieu à la création d'une institution publique, fortement soutenue par les collectivités territoriales, bien dotée, pérenne et reconnue, me semble intéressant pour aborder la problématique de la participation dans les institutions culturelles.

> Au final, est-ce que cela a produit une institution patrimoniale si différente ?

La première période (1975-1995) est celle de la création de l'institution autour de deux grands chantiers : d'une part la constitution des collections, d'autre part la définition des missions de cette contre-institution culturelle.

>> Côté collection :

Cette collection participative est-elle de moindre valeur ?

La participation est à l'origine même de la collection : dès 1975, un appel « à tous » est lancé, essentiellement au sein des réseaux militants occitans, sans critères ni définition des contours de la collection.

La collection constituée par participation est-elle de moindre valeur que les autres collections de grandes bibliothèques patrimoniales ?

La réponse me semble clairement non ; on pourrait même aller plus loin en affirmant que le mode de constitution des collections a été particulièrement efficace (rapidité, et surtout à faible coût pour la collectivité) : en 20 ans 80'000 volumes, dont une exceptionnelle collection de manuscrits, étaient déjà acquis, en grande partie gratuitement. Cette collection est reconnue dès la fin des années 1970 comme indispensable et représentative : la communauté scientifique internationale constitue un public important du CIDO.

Ce mode pleinement participatif de constitution des collections et par là d'une bibliothèque collective joue encore aujourd'hui dans le sentiment des militants qui s'approprient l'institution culturelle dont ils se considèrent (légitimement) copropriétaire : «... *Parce que encore une fois, on était confronté à des volontés parisiennes, qui devaient nous dire quoi faire de nos documents !*... » (Enquête Eliette Guine sur l'histoire du CIDO-CIRDÒC, 2014).

Cette collection est-elle plus originale ?

Le précieux ou le rare n'a pas été la priorité (elle l'est devenue avec l'arrivée des conservateurs) ; ou plutôt le précieux a changé de critère : les fonds dits « courants » ont acquis ici une valeur patrimoniale, la fonction politique de la bibliothèque occitane étant de constituer une preuve au procès de la langue et de la culture minorisées, preuve de la qualité et dignité de la langue ; preuve aussi de sa vitalité et de son actualité (d'où l'importance du contemporain sur l'ancien).

Mais la plus grande originalité de la collection me semble tenir à l'importance des critères émotionnels dans les choix qui sont opérés. D'ailleurs c'est la grande époque du « *matrimoine* », terme qui fleurit dans toute la littérature et les discours sur l'héritage culturel occitan.

Ces critères émotionnels renvoient d'une part à une conception sociale de la contre-institution : elle doit être l'institution de la culture des humbles, pour les humbles ; elle est aussi animée non par des techniciens mais des militants, qui ont à cœur d'exercer une réparation historique, un devoir de mémoire en quelque sorte que chacun vit dans sa propre histoire familiale. La langue occitane est celle des troubadours ou du prix Nobel Mistral, mais elle est surtout la langue de ses parents, de ses grands-parents, de son enfance, la langue de l'intime et du foyer, en conflit intérieur permanent avec la langue de l'école, de l'administration, de l'officiel, de l'ascension sociale, du prestige. On retrouve d'ailleurs encore aujourd'hui cette motivation familiale et intime chez de nombreux praticiens, artistes ou militants. À l'occasion du forum PCI organisé dans le cadre du travail de recherche de Jean-Louis Tornatore et Anne-Sophie Haeringer, un

artiste explique par exemple son choix de chanter en occitan par cette motivation : « ce qui m'anime c'est le souvenir de ma grand-mère. »

La culture des humbles : exemple de la collection Cans.

L'expérience du visionnage des films Cans par l'écrivaine Marie Rouanet :

« Les films étaient conçus pour accumuler les personnes, c'était leur but et je savais que je n'y trouverais pas les monuments, du moins pas seuls, ni une vue générale, pas même parfois le nom du village...

Le plus déroutant était l'absence de scénario et de montage. Il n'y avait que des fragments de moments, des bribes d'événements, et des événements sans importance... Du dérisoire.

Sans scénario pas de destin, même pas des personnages, des passants. Ni premier ni second rôles. Pas de rôles. Des actes qui commencent et qui avortent, des pas qui vont on ne sait où. C'était l'exacte mesure de la vie remplie d'un désordre que nous ordonnons vaille que vaille à force d'objets significatifs et de dates importantes, de récits faits aux autres et à nous-mêmes. Devant les films de Michel Cans, sans rien, rien que du fugitif, on éprouvait un malaise, on comprenait que les vies sont composées d'une succession de moments sans suite logique...

Les films étaient muets, réduits à ce murmure de la valse lointaine, de bal à papa qui se serait déroulé à l'autre bout d'une esplanade et vers lequel on se serait avancé sans pouvoir l'atteindre. Des lèvres remuaient sans paroles. N'en est-il pas ainsi ? Des millions de mots sortis des bouches aimées, de combien nous souvenons-nous exactement ? Les bouches vivantes ou mortes remuent dans la mémoire sans que nous n'entendions rien...

Quelles traces avaient laissées ces milliers d'hommes et de femmes passant devant mes yeux, disparaissant, remplacés par d'autres, et ces autres par d'autres encore ? Et que j'étais loin, à épier leur moindre mouvement - le peu qui m'était donné - de tout ce qui les avait habités, blessés ou réjouis. »

Marie Rouanet, *Année blanche*, Albin Michel, 2003.

Les collections patrimoniales du CIRDÒC regorgent de fonds devenus singuliers car ayant peu fait l'objet de politique de conservation par les institutions traditionnelles. L'ensemble le plus important est constitué de 169 films 16mm, tous copies uniques, réalisés par un photographe biterrois, Michel Cans, dans les années 1950. Il s'agit d'un document contextuel, réalisé pour des raisons d'immédiateté et assez mercantile : afin de booster les ventes de contrats de mutuelle agricole, il est engagé pour aller réaliser dans les villages de l'Hérault des petits films, sortes de galeries de portraits des habitants de la commune un jour de fête ou à une sortie de messe. Les films étaient ensuite projetés dans le village, devant une salle comble venue se voir sur grand écran. Suivait la réunion d'information sur la mutualité agricole.

Ces films, centrés sur des visages et non sur des événements particuliers, encore moins sur des monuments ou des paysages, n'étaient pas voués à constituer un document social ou culturel. Ils ne racontent rien, n'ont pas de montage, pas d'autre projet que de prendre en instantané les visages qui passent ou que le réalisateur rencontre le jour de son tournage. C'est par hasard qu'Yves Rouquette prend

connaissance de cette collection de pellicules stockées dans le garage du photographe. Dès le premier visionnage des images, Rouquette les considère comme la trace d'une population par ailleurs exclue de la représentation publique, véritable monument à une génération (qui correspond d'ailleurs à celle de ses propres parents).

Ce qui est intéressant c'est qu'on peut objectivement dire aujourd'hui qu'il avait vu juste. Le fonds Cans est de loin le « produit d'appel » du CIRDÒC, le plus gros succès public de nos collections. D'une part, les descendants des milliers de personnes filmées viennent voir, dans un intérêt tout personnel, leurs grands-parents, arrière-grands-parents voire arrière-arrière-grands-parents « pleins de vie », en mouvement. D'autre part, et c'est ici que l'on peut dire que cela fait désormais véritablement « patrimoine », la collection intéresse tout autant - et assez massivement - des publics qui n'ont aucun lien personnel avec les personnes filmées. Depuis plusieurs années, de nombreux projets, notamment de création, sont construits à partir de ces films.

ex. 1 Projet de création musicale : *Chronos*, un ciné-concert mêlant poésie occitane, création musicale et projection des films de Cans autour d'une réflexion sur les cycles de la vie et le temps qui passe :
Voir la présentation du spectacle sur www.occitanica.eu : http://fabrica.occitanica.eu/labasa/11615

ex. 2 Projet de documentaire : *Bufa lo Bufa lo Cerç e raja l'Òrb = Souffle le Cers et coule l'Orb* : la documentariste Hélène Morsly propose un film introspectif dans lequel elle livre une réflexion sur l'appartenance culturelle et l'ouverture sur le monde.
Voir le film sur www.occitanica.eu : http://occitanica.eu/omeka/items/show/12425

>> La question des missions : l'institution co-construite a-t-elle défini différemment ses missions ?

Le texte d'Yves Rouquette cité plus haut me semble assez clair et demeure d'actualité.

- **une « machine » :** très rare dans l'environnement institutionnel français, qui voit d'abord l'institution culturelle, patrimoniale comme un temple, une cathédrale laïque.
- **« moteur de création », de transmission, d'émergence d'une communauté :** l'institution patrimoniale n'a pas la conservation comme mission première. Elle amasse un matériau culturel et le met à disposition afin de servir une renaissance linguistique voire, dans le texte de Rouquette c'est le cas, à l'émergence de la conscience d'un « peuple ».

Parallèlement, le patrimoine conçu comme un héritage en ruine à reconstruire par une création à la fois « enracinée » et refusant la folklorisation ou le culte du passé est une dialectique à l'œuvre dans la création occitane depuis les années 1970. Dans le domaine du théâtre, il est intéressant de voir que Claude Alranq, metteur en scène, auteur, acteur, figure majeure de la création théâtrale occitane des quarante dernières années, a réalisé un monumental répertoire du théâtre d'expression occitane, recensant toutes les pièces qui ont pu être écrites, jouées, dans l'ensemble de l'espace occitan pendant un demi-siècle. Il en est de même pour de nombreux musiciens qui se sont faits collecteurs par la force des choses, afin de trouver un « *èime* » (esprit) populaire capable de fonder une esthétique nouvelle, une esthétique qui « aurait pu » être. Le patrimoine n'a rien à voir ici avec l'authenticité, l'histoire réelle, ni le culte de l'ancien. Il est lui-même création, réparation historique plus que restauration.

4/ La normalisation institutionnelle : une confiscation ?

Les années 1995-1998 sont celles de la récupération de la contre-institution par les pouvoirs publics (collectivités territoriales, universités, institutions nationales). La sociologue Éliette Guine a conduit récement une série d'entretiens auprès de personnalités militantes sur leur perception du CIRDÒC qui documente en particulier ce tournant de l'institutionnalisation.

À partir des années 1990, le Centre associatif se retrouve en situation financière difficile, du fait notamment de la charge de fonctionnement qui ne cesse de grandir au fur et à mesure du développement des collections et missions.

Plusieurs audits et rapports sont commandités par les collectivités et aussi par l'État. À noter que les différents rapporteurs goûtent assez peu toutes les originalités et autres spécificités que j'ai évoquées plus haut. La sanction tombe rapidement : gestionnaire d'une collection constituant un patrimoine significatif, le Centre n'a pas d'autre avenir que de devenir une collectivité publique sans quoi les pouvoirs publics cesseront d'en assurer le financement. L'établissement public est créé en 1998 par la Région Languedoc-Roussillon et la Ville de Béziers. La DRAC Languedoc-Roussillon, qui avait suivi le dossier jusque-là décide finalement de se retirer totalement. C'est le début d'un long divorce avec l'État qui renvoie aux seules collectivités territoriales la responsabilité du patrimoine d'expression occitane. Il faut attendre 2006, et la création du pôle associé avec la Bibliothèque nationale de France, pour que le CIRDÒC retrouve une forme de légitimation de la part de l'État - sous réserve notamment de recrutement d'un conservateur des bibliothèques pour « encadrer » la politique scientifique et culturelle de l'établissement - et plus symboliquement, la prise en charge par l'État du patrimoine d'expression occitane comme un patrimoine appartenant à tous les Français (ce qui sera aussi l'esprit deux ans plus tard de la révision constitutionnelle et de l'article 75-1).

> Le combat citoyen pour trouver une place dans l'institution :

« *Dans le cadre de la négociation avec la collectivité autour du CIRDOC, s'est posée alors la question de savoir qui avait le droit de se saisir de telles données, techniciens et élus. Yves Rouquette détenait la légitimité historique et esthétique, tout en maintenant un statut amateur, gage aussi de noblesse et d'investissement "juste" parmi les porteurs de culture d'oc. "Yves Rouquette était un amateur ! " est la phrase censée clore quelque peu le débat lorsque les techniciens des collectivités préconisent une franche rupture entre monde amateur et monde professionnel.* » (Enquête E. Guine)

Les premières années de fonctionnement sont elles aussi assez dramatiques. Avec davantage de moyens, l'institution apparaissait moins efficace et productive que le CIDO associatif, militant, artisanal et taxé d'amateurisme. En confisquant à la communauté fondatrice et utilisatrice son institution, elle perd non seulement un des principaux moteurs de sa légitimité mais également sa matière première : il est intéressant de voir à quel point les collections sont inertes pendant les premières années (tarissement des dons) et à quel point c'est la vie même des collections patrimoniales qui constituait finalement le moteur principal des projets, des initiatives, des créations.

> La sortie de crise : Institutionnaliser la participation :

La sortie de crise s'amorce à partir de 2004. La nouvelle majorité régionale souhaite apaiser le rapport de force jusque-là très conflictuel entre collectivité publique et monde militant (la majorité précédente avait notamment vécu une occupation occitane de l'Hôtel de Région). Au-delà d'une significative augmentation des moyens dédiés à l'occitan, les élus et techniciens de la Région Languedoc-Roussillon décident de créer un cadre institutionnel au dialogue entre monde militant et collectivité régionale, assumant de partager l'autorité et le choix politique dans un engouement général pour la « démocratie participative ».

Mon propre recrutement est significatif : après plus de deux ans de vacance du poste de conservateur, gage du point de vue des universitaires et de l'État de la « normalisation » d'une institution toujours considérée comme anormale, et malgré d'importants moyens mobilisés pour y pourvoir, je suis repéré et approché car je suis originaire de la région et que ma famille est un peu connue pour ses engagements occitanistes, agricoles, etc. Le témoignage de mon prédecesseur, qui avait quitté le poste moins de 18 mois après son arrivée, et dont le profil était différent, serait éclairant sur la question de la légitimité sur ce poste. Le problème n'était pas l'origine - le monde associatif occitan recrute, en dépit des préjugés, assez majoritairement sur les « nouveaux arrivants » - mais la conception militante de son métier. L'institution officielle d'une culture non officielle exige un profil double : tout le monde, y compris élus, collectivités, etc. comprend que cette institution ne peut fonctionner qu'avec une gouvernance partagée entre société occitane et institution. Le double profil technicien-militant est une des conditions pour trouver sa place dans l'établissement.

5/ La participation citoyenne aujourd'hui dans le projet CIRDOC : quelques cas concrets

5> Rendre des comptes, tout restituer

On sépare traditionnellement dans les institutions patrimoniales ce que les professionnels appellent le « travail interne » du « service public » (temps passé au contact des publics). La France est d'ailleurs connu pour se distinguer des autres pays européens pour la part, souvent majoritaire, du temps de travail consacré à l'« interne ».

=> Confronté à la nécessité de justifier directement, quotidiennement et concrètement les moyens de fonctionnement qui nous sont alloués, auprès d'une communauté contributrice et utilisatrice très majoritairement non rémunérée pour son action (bénévolat au sein d'associations) ou dans une certaine précarité de moyens pour les artistes, organismes, opérateurs locaux, etc. l'ensemble de l'équipe travaille à une démarche qualité des services rendus englobant la totalité des tâches effectuées au sein de l'établissement dans l'idée que toute action est restituable directement aux publics et qu'il ne peut y avoir de « travail interne » auquel le citoyen-contribuable ne peut avoir accès.

« La cooperativa » : rendre visible les acquisitions patrimoniales et le traitement documentaire tout en favorisant la construction participative des collections et du savoir sur les collections.

Mais aussi utilisation des réseaux sociaux :

- des comptes individuels par « métier » afin de communiquer en permanence sur les compétences techniques mises en œuvre, la diversité des actions quotidiennes, l'engagement de chacun dans sa mission ;
- des posts appelant à l'interactivité (recherche d'information, de documents, appel au don de documentation, etc.)
- une inscription du technicien dans les sujets et débats militants en conservant une position de neutralité (ex. publication de cartes anciennes dans le cadre des polémiques sur les contours des nouvelles régions, de fonds de photographies ou tracts militants à l'occasion de mobilisations et manifestations, etc.)

Soprano Offic

Réseau Langues et

L'iconotecaire del Cirdòc
30 septembre ·

Besonh d'ajuda ! Avis de recherche !

Nous sommes preneurs de toute information, tout document, toute piste sur ce dessinateur toulousain et sur cette carte postale !

Sèm preneires de tota informacion, tot document, tota dralha sus aqueste dessinator tolosenc e sus aqueste carta postala !

L'iconotèca du Lo CIRDÒC-Mediatèca occitana vient d'acquérir cette carte postale humoristique éditée à Toulouse à l'occasion du passage du Tour de France 1906.

Le dessin est de Jean Metteix, qui signait parfois "Jan". Nous possédons déjà plusieurs dessins de ce caricaturiste toulousain qui utilisait souvent l'occitan dans ses caricatures ou ses dessins pour le journal satirique Le Cri de Toulouse.

Mercés fòrça de vòstra ajuda !

Augustin Lefils, Olivier Martin de Cleres, Angelo Pardi et 3 autres personnes aiment ça.

Claudi Balaguer Adieu, benlèu o sabètz ja, mas l'autor es Jean/Joan (Jan) Metteix, un dessenhaire del país de Tolosa (1873-1945): https://www.google.fr/search?q=jan%20metteix&ie=utf-8... ou

Journal | Récent | Statut | Photo / Vidéo | Évènement marquant

Soprano Offic

Réseau Langues et

Camins

nditions
sir sa pub

L'iconotecaire del Cirdòc avec Patric Roux et Lionel Donadini.
10 novembre, 19:53 ·

Quand l'Etat communiquait en occitan (comme quoi il en est capable...)

Deman 11 de novembre serà jorn de commemoracions oficialas. Cal pas oblidar la realitat ligüistica d'una guèrra òrra que se faguèt pas sonque en francés contràriament a çò que ne garda l'istoriografia majoritària. Lo CIRDÒC trabalha dempuèi mai d'un an a recensar totes los documents occitans de la Guèrra granda e avèm trapat qualques suspresas coma aquela aficha mai qu'oficiala, segurament estampada e difusida per la prefectura d'Aude per apelar lo bon pòble audenc a balhar son argent per l'emprunt nacional. Al periòde pièger de la caça als pateses de la part dels poders publics entre 1880 e 1914, vesèm que l'Estat cambia aisidament de doctrina se cal.
Avèm trobat la meteissa aficha en breton als Archius departamentals de Finistèrra.

BRABES AUDENCS,

Es que voulètz estre dinnes d'aquelis que sur toutis lous frounts trioumfan de nostres enemics?

Souscribètz à l'Emprunt!

Es que voulètz secourir vostres fraires del Nord, ajudar lous malurouzes prizouniers que van tournar demest vous aus, enfirmes, aflaquits?

Souscribètz à l'Emprunt!

Es que voulètz pla meritar de la Patrio?

Pourtatz vostres estalbis à l'Emprunt!

La Rendo Francezo es totjoun nourtido trioumfanto de toutis lous malparats; jamai soun coupoun es pas estat retardat? Pendent 25 ans, la nouvèlo Rendo vous dounara 5,65 per cent!

Perque gardariatz de Bouns de la Defenso Naciounalo?

Es que serio per aber d'argent mai aigidoment?

D'ARGENT, N'AURETZ AUTANT AIGIDOMENT AMBE LA RENDO!

La BANCO DE FRANSO, sur un titre que valdra 1000 francs, vous dounaras sulcop 800 francs!

A-n-aiceste moument, pagaretz per an 48 francs d'interes, mès ne touraretz 56,50!

Ambe la Patz de la Victorio, la Rendo mountara, lou taus de l'interès baissara; l'aura plus e Bouns!

Que faretz alabets de vostre argent?
Vouldretz croumpar de rendo, mès alabets aquelo rendo sera pla mai caro!

SOUSCRIURE, aco's estre patriot, aco's pla mena sa barco!

NOUN SOUSCRIURE, quand la tireto es pla garnido, aco's mal calculor, aco's pas critar lou titre de bous Francez!

Pouirez SOUSCRIURE à la BANCO DE FRANSO les jours de Mercat e lou Dimenge.

J'aime | Commenter | Partager

Annie Proudom, Christian Andreu, Márcio d'Oliveira et 27 autres personnes aiment ça.

5-2 Le patrimoine, l'apprentissage de la langue et de lien intergénérationnel

Ex. projet « un còp èra Bizan », il était une fois Bize-Minervois :

Ce type de projets tend à se multiplier dans les activités du CIRDÒC. La chaîne de fabrication patrimoniale fait intervenir le CIRDÒC, le monde éducatif et la population d'une localité.

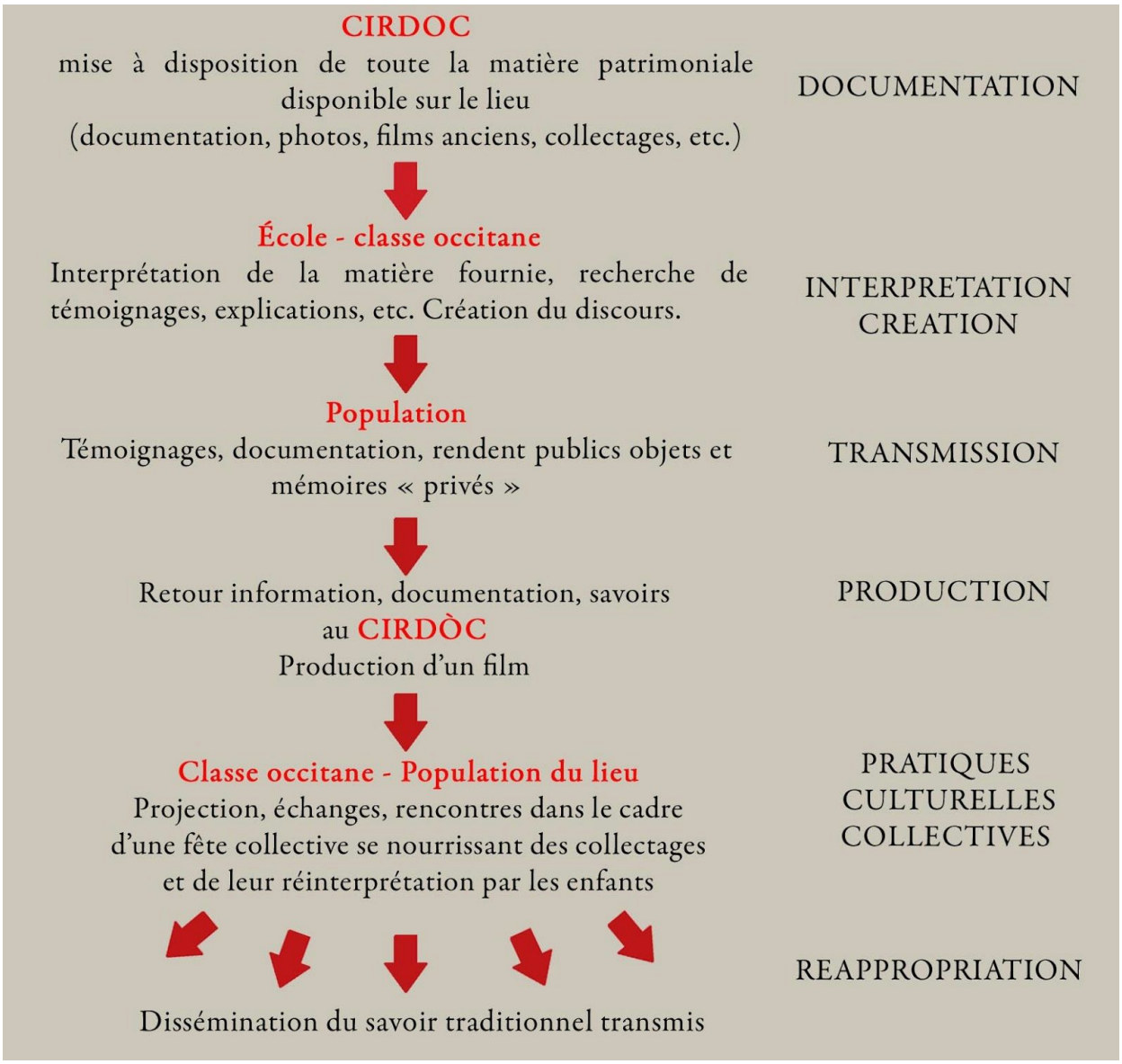

Voir le film réalisé par le CIRDÒC, les élèves d'une Calandreta et la population d'une commune dans le cadre de Total festum 2014 : http://occitanica.eu/omeka/items/show/4536

5-3 L'expérience « Forum »

En 2013, Jean-Louis Tornatore nous contacte afin de présenter ensemble un dossier dans le cadre de l'appel à projet de recherche du Ministère de la Culture : « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales » sur le « renouveau du folklore : Théâtre et patrimoine culturel immatériel dans le monde occitan »

Le CIRDÒC n'était pas tant sollicité pour son statut de bibliothèque que pour sa position, de fait plus que de droit, d'institution où se croise depuis quelques années monde universitaire, créateurs-praticiens du patrimoine culturel immatériel régional et monde institutionnel (techniciens et élus des collectivités territoriales).

Le projet de recherche prévoyait enquêtes ethnologiques de terrain effectuées par une post-doctorante et surtout un « forum », « orientée vers la production d'un réflexion partagée affranchie de la sacro-sainte partition entre le savant et l'ordinaire, et consistant dans la réunion d'un groupe ouvert... » et rassemblant les différents acteurs qui se trouvaient, sur le terrain languedocien, à la croisée du patrimoine culturel immatériel :

Si cette activité de forum a pu constituer un échec du point de vue de l'objectif de recherche initial (annulation du dernier forum) et du point de vue des praticiens qui attendaient une dynamique d'action et comprenaient mal la position des chercheurs-observateurs, elle fut pour le CIRDÒC très fructueuse. Au cours des différents échanges et rencontres, les différents acteurs mobilisés sur le forum ont exprimé en effet, collectivement et en-dehors du cadre habituel de nos échanges (demande de soutien financier ou technique à leurs actions), leurs attentes profondes vis-à-vis de l'institution CIRDÒC, dans ses missions fondamentales, ses modalités d'action, etc.

Surtout, la création d'un espace d'échange entre chercheurs-experts, acteurs-praticiens de la culture occitane ou du PCI, et institutions culturelles nous apparut particulièrement fécond pour mener une politique culturelle co-élaborée, et pour laquelle l'institution-bibliothèque occitane ferait office à la fois de lieu capable d'affranchir les frontières universitaire / non-universitaire, entre disciplines, militant / non militant, etc. et de levier d'action concrète par ses moyens patrimoniaux et techniques. Plusieurs projets sont actuellement à l'œuvre reprenant le modèle « forum », en particulier un projet à l'échelle eurorégionale (Occitanie, Catalogne, Baléares) que nous espérons fructueux pour intégrer la problématique interculturelle, euroméditerranéenne, dans la conception des projets culturels occitans.

L'outil bibliotèque, parce qu'il est éminemment politique, me semble tout à fait légitime pour jouer le rôle de coopérative de production patrimoniale, de forum où s'anime la démocratie culturelle, dans le cadre des enjeux qu'impose le PCI aux politiques culturelles publiques. La bibliothèque pourrait être par définition l'institution toute indiquée pour être l'outil de politique publique en matière de sauvegarde-transmission du PCI.

Force est de constater que c'est au sein de réseaux plus jeunes, souvent à la marge de l'institution culturelle véritable, que se joue encore la mise en œuvre de la politique de sauvegarde-transmission du PCI, ce qui me semble être une interprétation (un dévoiement ?) de la convention Unesco : la filière ethnologie conserve la main, maintenant la primauté à l'université et du chercheur. L'enjeu aujourd'hui me semble être de construire une véritable démocratie patrimoniale en replaçant la communauté (citoyenne, linguistique, culturelle) comme moteur des différentes étapes et où l'institution comme la science ne feraient plus figure que d'outils à la disposition de ces citoyens, légitimement maîtres du choix sélectif et des valeurs créées et transmises par la patrimonialisation.